

FICHE TECHNIQUE DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS



La capacité d'accueil de la salle des associations est de **20 personnes**.

Selon la délibération 2025.07.54, les tarifs de prêt de la salle des associations sont définis comme suit :

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS	Demi-journée / soirée du lundi 8h au vendredi 16h	Utilisation régulière en semaine
HABITANTS DE MORANCÉ	100 €	NC
ASSOCIATIONS DE MORANCÉ	Gratuit	150 € / an
PARTICULIERS HORS MORANCÉ	100 €	NC
ASSOCIATIONS HORS MORANCÉ	100 €	10 € / heure
ENTREPRISES - SOCIÉTÉS	100 €	10 € / heure